



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 6 JUILLET 2020 à 19 h.

Présents : Philippe ROSSI, Maire, Georges RICCIO, Hélène BOIS, Pascal JAMEN, Gilles DURUISSEAU, Adjoint, Aurore ASSIER, Stephan BOIS, Maurice CATTELAN, Coralie COHENDET, en retard, Carine JAUDOIN, Grégory LAVARDA, Christiane MERLOZ, Romain ROSSI, Michel SALLIERE.

Absents : Philippe ROSSAT donne procuration à Gilles DURUISSEAU.

Désignation du secrétaire de séance : Hélène BOIS

Monsieur le Maire demande de rajouter 2 points à l'ordre du jour, à savoir

- La nomination d'un représentant à la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées). Cette commission se réunit pour l'évaluation des charges et des ressources transférées à la suite d'un transfert de compétences. Doit obligatoirement comporter au moins un représentant de chaque conseil municipal. Monsieur le Maire se propose pour représenter le Conseil.

Vote 15 pour

- La nomination au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) - Code de l'action sociale et des familles : le conseil d'administration du CIAS comprend outre la présidence assurée de plein droit par le Président en exercice de la 3CMA, 16 membres élus parmi les conseillers communautaires et 16 autres membres (sociétés civiles) nommés par le Président de la Communauté de Communes- . Composition : *3 élus communautaires Saint-Jean-de-Maurienne, 1 élu communautaire par commune.* Hélène BOIS est proposée.

Vote 15 pour

1 - approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2020

Pas de remarque.

Vote : 15 pour

2 – révision des tarifs eau et assainissement pour 2021

Rappel des tarifs actuels. Monsieur le Maire donne les explications sur le transfert à l'intercommunalité obligatoire en 2026.

Il est proposé, dans l'immédiat de ne pas augmenter les tarifs.

Vote : 15 pour

3 – rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public eau et assainissement (RPQS)

Georges RICCIO donne les explications et retrace les faits importants sur 2019.

Les 2 rapports présentés sont obligatoires et publics.

Ils permettent d'informer les usagers du service, par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement. Tous les indicateurs concernant notre réseau sont renseignés. Les réseaux de la commune sont renouvelés et sont globalement en bon état.

Vote : 15 pour

4 – révision des tarifs garderie et cantine

Cantine : le prix de repas est de 5 € et n'a pas été révisé depuis 2007.

Le Foyer des Jeunes Travailleurs le facture à la commune 5.80 €. Les frais de livraison et de diététicienne, les frais de maintenance du logiciel de réservation en ligne, et les frais de personnel nous donnent un coût global du repas à environ 14 €.

Il est proposé de l'augmenter et de le facturer aux familles à 6 €.

Vote : 15 pour

Garderie : chaque famille paye 1 € par jour et par enfant. Ce tarif est appliqué depuis 2001.

Après discussion il est décidé de l'augmenter à 2 € par jour et par enfant.

Vote : 15 pour

5 – révision des tarifs de location des salles communales

Les tarifs actuels sont applicables depuis 2015.

Il est décidé de les maintenir.

Vote : 15 pour

6 – subventions aux associations

Pascal JAMEN présente au conseil le tableau des subventions aux associations pour 2020.

Le montant total des subventions pour les associations communales s'élève à 14 850 €.

Le montant des subventions aux associations cantonales s'élève à 2 280 €.

Les autres associations sont subventionnées pour un total de 1 950 €.

Vote : 15 pour

7 – demandes d'achats de terrain

Lecture du courrier de Jonathan LUCIA intéressé par la parcelle B 774 de 33 m² près de son habitation.

Accord pour la vente de cette parcelle à l'euro symbolique. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

Lecture du courrier de Thierry GIACONE qui souhaite acquérir les parcelles B 462-463-465 et 468 jouxtant sa propriété.

Des réseaux communaux passent sur ces parcelles. Elles sont, de plus, au PLU, classées en zone à urbaniser pour des projets futurs. Il n'est donc pas possible de répondre favorablement à cette demande.

Vote : 15 contre

8 – emploi ATSEM

Patricia est en retraite depuis le 1^{er} juillet 2020. Un appel à candidature a été lancé au mois d'avril, 17 candidatures nous ont été transmises dont 2 titulaires du concours d'ATSEM.

L'entretien a eu lieu le 1^{er} juillet et une candidate a été retenue. Elle sera intégrée le 28 août par mutation externe.

Une délibération est à prendre pour la création de l'emploi d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe.

Vote : 15 pour

9 – comptes rendus des commissions

Georges RICCIO travaux.

Le city a été rénové.

Une fontaine a été mise en place à la zone Antoine Borile.

Hélène BOIS communication.

Le P'tit Gondranien est en cours de finalisation et sera distribué dès son édition.

10 – informations et questions diverses

* Ouverture du lac – la situation a été compliquée du fait de l'état sanitaire actuel. Monsieur le Maire, après avoir pris contact avec les services de l'ARS, de la gendarmerie, de l'Etat, et du SDIS a ouvert la baignade surveillée en date du 29 juin.

Le nécessaire a été fait pour informer la population de toutes les mesures prises et à prendre. Les douches intérieures ont été fermées, une extérieure eau froide sera installée dès sa réception.

Les sanitaires sont désinfectés régulièrement.

Stephan BOIS s'interroge sur la possibilité d'un transfert à l'intercommunalité. Réponse : souhait jusqu'à présent d'en conserver la gestion.

* Accord de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du renouvellement pour l'organisation du temps scolaire sur 4 jours, et ce, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2020.

* Félicitations aux élus pour leur élection de JP VIAL, H GAYMARD et TELT.

* Elections sénatoriales du 23 septembre. La réunion pour la désignation de 3 titulaires et 3 suppléants est fixée le 10 juillet.

Fin de séance : 21 h.